

DEMANDE DE DELIVRANCE

Exemplaires ou copies du registre des électeurs à un candidat

Commune de Grâce-Hollogne

02 AOUT 2018

RP

AR

ba

Province – district électoral :

LIEGE - SAINT-NICOLAS

Canton électoral – commune :

GRACE HOLLOGNE - Grâce-Hollogne

Monsieur le Bourgmestre,

Je soussigné, M. Daniel BACQUELAINE, président de la Fédération provinciale du MR de Liège domicilié « le Rosai » 11 à 4052 Chaudfontaine et mandaté par le parti MR, demande la délivrance de 2 copies du registre des électeurs provinciaux de votre commune.

Je m'engage à respecter les principes démocratiques énoncés notamment par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par le régime national socialiste pendant la Seconde guerre mondiale ou toute autre forme de génocide, ainsi que les droits et libertés garantis par la Constitution.

Je souhaite obtenir une copie sur support informatique et une copie par mail (liege@mr.be).

Je déclare autoriser Mmes Christelle TELLINGS ou Christine GOUCHE à recevoir ces copies en mon nom.

Je reconnais avoir pris connaissance des interdictions prévues par le Code de la démocratie locale et de la Décentralisation reproduites au verso du présent document, et je m'engage à m'y conformer.

Fait à Liège, le 1^{er} août 2018

Signature,

Daniel BACQUELAINE

Exemplaires ou copies du registre des électeurs à un parti

Province – district électoral :

SAINTE-NICOLAS

Canton électoral – commune :

GRACE-HOLLOGNE

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Nous soussignés, M. /Mme PIRMOU VINCIANE
électeurs dans la commune ou du district, et mandatés par le parti CDH,
nous engageons à présenter une liste de candidats pour les élections ~~communales et/ou~~
provinciales du 14 octobre 2018 dans la circonscription électorale de SAINTE-NICOLAS
et à respecter les principes démocratiques énoncés notamment par la Convention de
sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par la loi du 30 juillet 1981
tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23
mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du
génocide commis par le régime national-socialiste pendant la seconde guerre mondiale ou
toute autre forme de génocide, ainsi que les droits et libertés garantis par la Constitution.

Nous demandons par conséquent la délivrance de 2 copie(s) ou exemplaire(s) du
registre des électeurs ~~communaux et/ou~~ provinciaux de votre commune.

Nous souhaitons obtenir les copies ou exemplaires sur support ^{et} papier/informatique et nous
déclarons autoriser M. /Mme PIRMOU VINCIANE
à recevoir ces copies en notre nom.

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des interdictions prévues par le Code de la
démocratie locale et de la Décentralisation reproduites au verso du présent document, et
nous nous engageons à nous y conformer.

Fait à GRACE-HOLLOGNE, le 06/08/2018

Signature,

G. Pireudin

Exemplaires ou copies du registre des électeurs à un parti

Province – district électoral :

LIEGE

Canton électoral – commune :

GRACE-HOLLOGNE

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Nous soussignés, M. /Mme.....GERMAIN MALBROCK.....
électeurs dans la commune ou du district, et mandatés par le parti.....cdH.....,
nous engageons à présenter une liste de candidats pour les élections communales et/ou
provinciales du 14 octobre 2018 dans la circonscription électorale de GRACE-HOLLOGNE
et à respecter les principes démocratiques énoncés notamment par la Convention de
sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par la loi du 30 juillet 1981
tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23
mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du
génocide commis par le régime national-socialiste pendant la seconde guerre mondiale ou
toute autre forme de génocide, ainsi que les droits et libertés garantis par la Constitution.

Nous demandons par conséquent la délivrance de.....2.....copie(s) ou exemplaire(s) du
registre des électeurs communaux ~~et/ou provinciaux~~ de votre commune.

Nous souhaitons obtenir les copies ou exemplaires sur support papier / informatique et nous
déclarons autoriser M. /Mme.....
à recevoir ces copies en notre nom.

Nous reconnaissons avoir pris connaissance des interdictions prévues par le Code de la
démocratie locale et de la Décentralisation reproduites au verso du présent document, et
nous nous engageons à nous y conformer.

Fait à GRACE-HOLLOGNE, le 8/8/2018

Signature,





Commune de Grâce-Hollogne
Bruxelles, le 6 août 2018

07 AOÛT 2018

RP

AR

A l'attention du Collège communal
Commune de Grâce-Hollogne
2, rue de l'Hôtel communal
4460 Grâce-Hollogne
Par recommandé

Monsieur le Bourgmestre,

Conformément à l'article L 4122-5 §2 du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation, je sollicite, en ma qualité de président du parti DÉFI, et à des fins uniquement électorales, l'obtention à titre gratuit de deux exemplaires de la liste des électeurs de votre commune, l'une sur support papier et l'autre sur support informatique.

Je confirme qu'une liste DÉFI sera présentée aux suffrages des électeurs de votre commune lors des élections communales du 14 octobre prochain.

Le parti DÉFI s'engage à respecter les principes démocratiques énoncés notamment par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales, par la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie et par la loi du 23 mars 1995 tendant à réprimer la négation, la minimisation, la justification ou l'approbation du génocide commis par la régime national-socialiste pendant la Seconde Guerre mondiale ou toute autre forme de génocide, ainsi que les droits et libertés garantis par la Constitution.

En vous remerciant des bonnes suites que vous réserverez à la présente requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma considération distinguée.

Olivier Maingain,
Député



03 AOUT 2018



h

Avenue du Houx, 42
B-1170 Bruxelles
T +32 2 830 30 14

info@partipopulaire.be
www.partipopulaire.be
F +32 2 830 30 15

**Madame la Bourgmestre de et à
Grâce-Hollogne**
Rue Joseph Heusdens, 24
4460 Grâce-Hollogne

LETTRÉ RECOMMANDÉE

Bruxelles, le 02/08/2018

Concerne : **Liste des électeurs**

Madame la Bourgmestre,

Le Parti Populaire déposera une liste en vue des élections communales dans votre commune.

Nous souhaiterions obtenir deux exemplaires de la liste des électeurs sur support informatique.

Nous nous engageons à respecter, au cours des élections et durant le mandat éventuel, les principes démocratiques d'un État de droit ainsi que les droits et libertés inscrits dans la Constitution, dans la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950 et dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 19 décembre 1966.

Nous nous engageons à ne plus utiliser la susdite liste après le 13 octobre 2018.

Veuillez croire, Madame la Bourgmestre, en l'assurance de notre plus haute considération.

Pour le Parti Populaire :

Willem Toutenhoofd
Administrateur